

**Commission économique pour l'Afrique
Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest**

Comité intergouvernemental des hauts fonctionnaires
et d'experts pour l'Afrique de l'Ouest
Vingt-troisième réunion
26 et 27 novembre 2020 (virtuelle)

**Rapport de la vingt-troisième Session du Comité
intergouvernemental des hauts fonctionnaires et des experts
pour l'Afrique de l'Ouest**

* Nouveau tirage pour raisons techniques (19 février 2021).



I. Introduction

1. À l'invitation de la République fédérale du Nigéria, la vingt-troisième session du Comité intergouvernemental des hauts fonctionnaires et experts (CIE) pour l'Afrique de l'Ouest s'est tenue en visioconférence les 26 et 27 novembre 2020. Le thème de la réunion était : « **Maximiser les investissements pour optimiser les dynamiques démographiques dans le contexte de la COVID-19 : L'impératif d'une meilleure relance** ».

2. Deux documents statutaires de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) ont été examinés, avec un intérêt particulier pour les incidences potentielles de la pandémie de la Covid-19. Les documents en question sont : le rapport de la mise en œuvre du programme de travail du Bureau et le rapport des progrès réalisés vers l'atteinte des Objectifs du développement durable (ODD) et les aspirations de l'Agenda 2063. La session du vingt-troisième CIE s'est également penchée sur le rapport du profil économique et social de la sous-région et les initiatives continentales de la CEA en appui aux efforts de développement durable et d'intégration régionale. De plus, elle a servi de cadre à une table ronde en vue d'approfondir la réflexion sur le thème central de la réunion. Enfin, la session a permis de formuler des recommandations pertinentes pour le développement des pays de l'Afrique de l'Ouest.

Participation

3. Les quinze États membres de la CEDEAO ont pris part à la réunion. Il s'agit des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, La Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo. Y ont également été représentées les communautés économiques régionales (CER), les organisations intergouvernementales et les organisations internationales suivantes : la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA), l'Union du fleuve Mano (UFM), l'Autorité de développement intégré de la région du Liptako-Gourma (ALG), l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), l'Autorité du bassin du Niger (ABN), la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC), la Banque Ouest-africaine de développement (BOAD), Le Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), l'Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO), l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), l'Institut monétaire de l'Afrique de l'Ouest (IMAO), le Centre africain pour les applications de la météorologie au développement (*African Centre of Meteorological Applications for Development- ACMAD*), les organismes du système des Nations Unies basées au Niger et la Coordination du système des Nations Unies du Niger, du Mali, du Sénégal et du Nigéria. Plus de deux cents invités ont pris part à la rencontre.

4. Dans le but de placer la réunion dans le contexte de développement régional et de mieux cerner les réponses du Bureau aux questions y afférentes, une vidéo de 5 minutes a été projetée. Elle a suscité plusieurs interventions dont celles de Mme Vera Songwe, Sous-Secrétaire générale de l'ONU et Secrétaire exécutive de la CEA sur l'appui de la CEA aux États, de son Excellence, Monsieur Mambury Njie, Ministre des finances et des affaires économiques de la Gambie, sur la gestion de la pandémie Covid-19 et l'appui de la CEA, de Monsieur Kaladji Fadiga, Directeur du commerce extérieur au Ministère du commerce de la Côte d'Ivoire sur l'appui de la CEA à la ZLECAf, de Monsieur Kofi Konadu Apraku, Commissaire chargé des politiques macroéconomiques et de la recherche économique de la Commission de la CEDEAO, sur le leadership et l'appui de la Commission dans la gestion de la pandémie ainsi que sur l'appui de la CEA à la Commission de la CEDEAO. Madame

Nkiruka Stella Okonkwo, Fondatrice de *Fresh & Young Brains* au Nigéria et Monsieur Khadim DIOP, Président du Conseil national de la jeunesse du Sénégal ont quant à eux axé leurs interventions sur l'emploi et la vulnérabilité des jeunes dans le contexte de la Covid-19.

II. Cérémonie d'ouverture

5. Six allocutions ont été prononcées lors de la cérémonie d'ouverture : i) M. Benedict Kolubah, Président sortant du vingt-deuxième CIE, du Libéria; ii) M. David Adeosun au nom de M. Olusola O. Idowu, Secrétaire Permanent de MBBNP; iii) Madame Ngoné Diop, Directrice du Bureau de la Commission économique pour l'Afrique de l'Ouest, au nom de Madame Vera Songwe, Sous-Secrétaire générale des Nations Unies et Secrétaire exécutive de la CEA; iv) Madame Khardiata Ndiaye Lo, Coordinatrice résidente du système des Nations Unies au Niger; v) M. Mainassara Assouman, Directeur général du plan et de la prospective au nom de Son Excellence Madame Aichatou Kané, Ministre du plan du Niger et vi) le discours d'ouverture de Son Excellence Prince Clem Ikanade Agba, Ministre d'État, chargé des finances, du budget et de la planification nationale de la République fédérale du Nigéria.

III. Élection du bureau

6. La réunion a élu le Bureau suivant :

Président : Nigéria

Vice-président : Niger

Rapporteur : Libéria

IV. Adoption de l'ordre du jour

7. Les délégués des États membres ont adopté l'ordre du jour présenté par le Secrétariat.

V. Communications et débats

A. Rapport de la mise en œuvre du programme de travail du Bureau sous-régional de Commission économique pour l'Afrique de l'Ouest en 2019 et perspectives pour 2020

8. Le Secrétariat a présenté le rapport d'activités du Bureau pour la période allant de juin 2019 à octobre 2020. Le Bureau a souligné que le contexte économique reste fragilisé par la pandémie de la Covid-19, l'instabilité sociopolitique, institutionnelle et sécuritaire dans la sous-région. Il a formulé une demande d'assistance dont l'accroissement répondrait aux besoins de résilience et de relance des économies victimes du choc négatif induit par la Covid-19.

9. Le Bureau continuera d'une part de consolider les résultats réalisés par son Centre sur les dynamiques démographiques pour le développement, notamment le renforcement des capacités des États membres dans les dynamiques démographiques et la budgétisation sensible au dividende démographique, en partenariat avec l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP) et le Consortium régional pour la recherche en économie générationnelle (CREG). D'autre part, le Bureau s'est également engagé à poursuivre son appui aux États membres de la sous-région en matière de

développement, de validation et de mise en œuvre des stratégies nationales permettant de tirer pleinement profit de l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Dans le cadre du respect des engagements pris par les pays, le Bureau fournira un appui substantiel aux États membres pour la réalisation de leur Revue nationale volontaire 2021 sur les ODD.

10. Les participants ont exprimé leur gratitude à la CEA pour les efforts déployés dans la mise en œuvre des recommandations de la vingt-deuxième session du CIE et la tenue de sa vingt-troisième session en dépit de la pandémie de la Covid-19. Ils ont fait remarquer que compte tenu de la particularité de la période couverte par le présent rapport, mai 2019-septembre 2020, les informations détaillées sur la mise en œuvre des recommandations du CIE, la redynamisation de l'appui de la CEA et de la CEDEAO aux États, notamment dans le contexte de la Covid-19, et le renforcement de la vulgarisation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine seraient plus que nécessaires. Les experts ont également échangé sur l'amélioration de la gouvernance par rapport à la dégradation de la situation sécuritaire dans la sous-région, l'harmonisation du processus du rebasage du PIB en cours dans les pays sous le leadership de la CEA et le renforcement des capacités des observatoires nationaux de population et de dividende démographique.

B. Rapport sur le profil économique et social sous régional de l'Afrique de l'Ouest

11. Le Secrétariat a présenté le rapport 2020 sur le profil socioéconomique de l'Afrique de l'Ouest. Selon ce rapport, l'économie de la sous-région devrait se contracter de 2,9 % en 2020, soit 6,5 points de pourcentage de taux de croissance de moins par rapport aux prévisions d'avant la pandémie. Cette contreperformance résulte d'une combinaison de canaux de transmission, notamment la baisse des prix des produits de base, la faiblesse des flux financiers, la réduction des recettes touristiques et la volatilité accrue des marchés financiers. La décélération de la croissance de la production se traduira par une croissance négative du revenu par habitant de 5,4 %. Les perspectives à moyen terme pourraient être encore affaiblies par l'important déficit infrastructurel, un environnement macroéconomique défavorable, de mauvaises conditions climatiques, des troubles sociaux et des menaces sécuritaires dans le Sahel.

12. À l'issue de cette communication, les participants ont souligné les effets négatifs de la pandémie sur les économies nationales et régionale. Ils se sont également interrogés sur les incertitudes qui planent sur la fin de la pandémie en Afrique de l'Ouest, avant d'appeler à une forte mobilisation technique et scientifique, avec l'appui de la CEA et de la CEDEAO dans la recherche de solutions appropriées. Les débats ont essentiellement porté sur les plans de riposte sanitaire et économique élaborés dans les différents pays, notamment avec l'appui de la CEA. Selon les participants, l'évaluation de l'efficacité de ces plans pourrait être envisagée avec un partage des meilleures pratiques et une mutualisation des efforts. Aussi, les participants ont-ils été informés des différentes actions engagées par la CEDEAO et la CEA. À cet effet, les participants ont proposé la mise en place de groupe spécial qui aura pour missions de faire le plaidoyer en faveur de l'allègement/la renégociation de la dette, la mobilisation des institutions financières, etc., le développement et la vulgarisation de plateformes d'achats de médicaments et la coordination des réponses sanitaires et interventions à l'échelle sous-régionale.

C. Rapport de la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine

13. Le Secrétariat a présenté le rapport 2020 sur les progrès des pays de la sous-région vers l'atteinte des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Globalement plus de 40 % des pays de la sous-région ont déjà accompli plus de 70 % du chemin vers l'atteinte des objectifs suivants du Programme de développement durable à l'horizon 2030 : objectifs 10; 12; 13 et 15. Cependant, aucun pays n'est en bonne posture vers l'atteinte en 2030 des objectifs 2; 4 à 7; 9 et 14. Toutefois, les pays ont engagé des réformes et des programmes pour le renforcement de la gouvernance et des institutions, la restauration de la paix et de la sécurité et le renforcement de la cohésion sociale.

14. En réalité, les politiques de mobilisation accrue de ressources intérieures se sont traduites par des progrès encourageants en ce qui concerne la mobilisation des recettes fiscales notamment dans des pays de la sous-région (Burkina Faso, Cabo Verde, Ghana, Mali, Niger et Togo), même si les performances restent toujours faibles. Des progrès ont été également enregistrés en matière d'accès à la santé, à travers la réalisation et la réhabilitation des infrastructures et formation sanitaire, l'augmentation du personnel soignant et la mise en œuvre des programmes de gratuité des soins, notamment pour les enfants et les femmes enceintes.

15. En revanche, la sous-région enregistre des retards considérables en matière d'efficacité dans les modes de consommation et de production, la protection et l'exploitation durables des ressources marines et océaniques, l'adaptation aux effets des changements climatiques, l'accès à l'énergie, à l'eau potable et à des services d'assainissement appropriés. Des réformes ciblées et à gains rapides sont également attendues pour plus d'impact sur l'éradication de l'extrême pauvreté, la création d'emplois décents, la réduction des inégalités et la promotion de villes durables à travers une urbanisation maîtrisée.

16. Les débats qui s'en sont suivis ont porté sur la complexité de la pandémie et ses conséquences socioéconomiques pour les pays de la sous-région et débouché sur les réponses de la CEA et de la CEDEAO à la promotion de la recherche pour le développement aux fins de parvenir à plus d'autonomie dans l'approvisionnement de la sous-région en produits et médicaments essentiels à coûts abordables. Les délégués ont souligné la nécessité d'une meilleure coordination des réponses à la Covid-19 à l'échelle sous-régionale, l'impératif d'améliorer les systèmes nationaux d'état civil et de protection de sécurité sociale et d'intensifier la transition des entreprises informelles vers le formel. En conclusion, les participants ont réitéré l'impératif pour les responsables, d'accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063.

D. Session sur l'Afrique de l'Ouest à l'ère de la Covid-19 : situation, mesures politiques, actions et perspectives pour mieux reconstruire

17. M. Léonce Ndikumanan, Professeur émérite à l'Université de Massachusetts, dans son intervention, a tout d'abord relevé la complexité de la Covid-19 pour tous les États, pauvres ou riches, avant de présenter les principaux impacts et canaux de transmission pour l'Afrique en général, et l'Afrique de l'Ouest en particulier. Il a ensuite indiqué que la Covid-19 devrait compromettre les acquis de développement socioéconomique des pays, ces dernières années. En conséquence, la forte contraction de la croissance économique proviendrait principalement de la baisse des prix des matières premières, du repli des activités du secteur du tourisme et des revenus, de la perte des emplois et la restriction des espaces budgétaires. Les principaux défis y relatifs sont la création d'emplois, notamment pour les jeunes, les

capacités d'exploitation de la forte dotation en ressources naturelles, la résilience des ménages aux chocs et la faiblesse du système de protection et sécurité sociale.

18. Cette communication a donné lieu à diverses interventions. Ces dernières ont porté essentiellement sur la forte vulnérabilité des structures des économies des pays de la sous-région face aux chocs et crises sanitaires, ainsi que la faiblesse des capacités. Le défi de la mobilisation insuffisante des ressources internes pour financer des investissements productifs a aussi surgi dans les débats. En réaction à cela, les délégués ont fait un plaidoyer pour une autosuffisance dans les domaines essentiels comme les médicaments, la promotion de la bonne gouvernance et d'une meilleure adéquation entre la formation et les exigences du marché de travail. Ils ont également insisté sur le besoin de redynamisation du secteur privé pour renforcer les investissements productifs, notamment par des mécanismes innovants comme le partenariat public privé (PPP). Enfin, ils ont convenu que la relance post-Covid-19 doit être bâtie sur de nouvelles bases pour accélérer l'atteinte des ODD à l'échéance 2030.

E. Session sur les initiatives continentales de la Commission économique pour l'Afrique

19. Le Secrétariat a présenté les points saillants de l'action conduite par la CEA au niveau continental, notamment les messages clés du sixième Forum régional africain sur le développement durable (FRADD-6), le déploiement au niveau national de l'outil de planification intégrée et de reportage (IPRT), l'appui à l'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil et le renforcement du processus d'intégration régionale par l'opérationnalisation de l'accord sur la ZLECAf dans le contexte de la pandémie de la Covid-19.

20. La communication sur le sixième FRADD a mis en évidence les options politiques et autres mesures visant à accélérer la mise en œuvre des ODD dans le cadre de la Décennie d'action. Dans l'optique d'informer et de préparer les États membres, les participants ont donné des orientations pour les préparatifs du septième FRADD prévue du 1^{er} au 4 mars 2021 à Brazzaville. Cette rencontre se focalisera notamment sur l'articulation des options politiques et des mesures pour une relance durable et résiliente post-Covid-19 et sur la définition d'un cheminement inclusif et efficace pour la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans le cadre de la Décennie d'action.

21. En ce qui concerne l'intégration régionale et la mise en œuvre de la ZLECAf, la CEA a relevé le défi de la baisse de plus de 1 000 000 000 de dollars des États-Unis des investissements directs étrangers (IDE) sur le continent par rapport à l'impact de la Covid-19. Il a aussi mis en exergue l'opportunité offerte par la ZLECAf aux pays africains, avec le renforcement des échanges commerciaux intra-africains. Elle a énuméré les actions en cours, notamment le renforcement des capacités et le dialogue sur les politiques avec les pays et les communautés économiques régionales (CER). Enfin, la CEA a insisté sur la nécessité de renforcer la digitalisation de l'économie, incluant le développement du commerce électronique et de consolider ses actions.

22. La réunion a rappelé l'importance des statistiques de l'état civil dans l'évaluation des politiques publiques, du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063. Elle a aussi fait l'état des lieux des progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme africain pour l'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (APAI/CRVS). Elle s'en est servie pour apporter une solution endogène, en même temps, exprimer le besoin d'une meilleure coordination et d'intégration des interventions, tout ceci sous le leadership de la CEA. La CEA a informé les

experts des fondements de la conception de l'outil de planification intégrée et de rapportage (IPRT) dans le cadre du suivi et de l'évaluation des politiques publiques, du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063. Vingt pays ont adopté l'outil et cinq autres ont pu effectuer l'alignement de leurs politiques nationales sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063. Les activités de déploiement de l'outil sont en cours dans trois pays de l'Afrique de l'Ouest, en l'occurrence le Bénin, le Libéria et le Niger. Des possibilités d'extension à d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest sont envisagées pour 2021, sur la base de leurs demandes.

F. Session spéciale sur l'intégration régionale : Doper l'intégration régionale dans le cadre de la mise en œuvre de la ZELECA

23. M. Abdouramane Diallo de la Société internationale islamique de financement du commerce (ITFC)/ Banque islamique de développement (BID), a modéré cette session et pris note des interventions de la Commission de la CEDEAO, de la Commission de l'UEMOA, d'AFRISTAT et du secteur privé du Niger.

24. Les différents intervenants ont axé leur communication sur la nécessité de la mise en place d'un cadre d'opérationnalisation de la ZLECAf en Afrique de l'Ouest, avec une attention particulière à la réglementation et à l'harmonisation des pratiques dans les échanges. Au cours desdits échanges, on a évoqué la problématique de l'accès au crédit à des conditions favorables au financement du secteur privé. En effet, cette condition est de nature à permettre au secteur privé de tirer pleinement profit des opportunités de gains commerciaux et de croissance offertes par l'Accord. Aussi, les participants ont-ils souligné l'urgence d'améliorer la qualité des infrastructures de transport et d'énergie pour renforcer l'activité de production et faciliter les échanges, dans le contexte de la ZLECAf. Enfin, les délégués ont mis en exergue l'importance des données et des statistiques pour mieux orienter les analyses, les évaluations et la mise en œuvre de la ZLECAf.

G. Table ronde : « Maximiser les investissements pour optimiser les dynamiques démographiques dans le contexte de la Covid-19 : L'impératif d'une meilleure relance »

25. Madame Ngone Diop, Directrice du Bureau de la Commission économique pour l'Afrique en Afrique de l'Ouest a animé la table ronde, dont Le panel est constitué comme suit : M. Silvère Konan, Enseignant et spécialiste de la recherche à l'Université Felix Houphouët Boigny d'Abidjan en Côte d'Ivoire et au Consortium régional pour la recherche en économie générationnelle (CREG) au Sénégal, M. Mainassara Assouman, Directeur général du plan et de la prospective au Ministère du plan du Niger, M. Obono, Professeur à l'Université d'Ibadan au Nigéria, M. Sadou Doumbo, Directeur de l'observatoire du dividende démographique du Mali; M. José Agnelo Sanchez, Expert économiste au Cabo Verde et M. Simon Koffi, Chef de la Division des études et de la recherche à la Commission de la CEDEAO à Abuja.

26. Le panel a utilisé une note pour alimenter les débats. Il a fait observer que des politiques idoines en matière de dynamiques des populations étaient porteuses de croissance économique et de développement durable pour la sous-région. Pour cela, il faudrait une approche multidimensionnelle. Selon le panel, les pays devraient renforcer leurs systèmes fiscaux et améliorer l'efficacité des programmes de dépenses publiques dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'emploi, d'appui au secteur privé, de l'environnement et de la gouvernance. Cette approche devrait rassembler tous les acteurs concernés, notamment les gouvernements, les ménages et les communautés, la société civile le secteur privé, les

organisations sous-régionales et les partenaires du développement. La pandémie de la Covid-19 constitue un appel à l'innovation. Elle requiert des réponses vigoureuses et urgentes de toutes les sphères de décision. Aussi, l'Afrique doit-elle se focaliser sur la question démographique et les engagements pris pour optimiser les investissements dans la santé, l'éducation et le bien-être de ses populations, en vue de réaliser le dividende démographique.

27. Après l'exposé du Secrétariat sur le contexte, les panélistes ont partagé les expériences nationales (Niger, Nigéria, Cabo verde) et sous-régionales. Au plan national, un accent particulier a été mis sur une maximisation des investissements dans le renforcement du capital humain et l'implication des communautés et des responsables traditionnels et religieux. Au plan sous-régional, l'accent est mis sur les initiatives en cours pour accélérer la transition démographique et les appuis au renforcement des capacités des femmes et des filles.

H. Relevé des conclusions et recommandations du Webinaire des groupes de réflexion et experts sur « l'économie générationnelle et la transformation structurelle à l'ère de la Covid-19 en Afrique de l'Ouest »

28. On a mis à la disposition des délégués le relevé des conclusions et recommandations du Webinaire des groupes de réflexion et des experts.

I. Recommandations

29. La CIE a formulé les recommandations suivantes :

Projet de rapport de la mise en œuvre du programme de travail du Bureau de la Commission économique pour l'Afrique en Afrique de l'Ouest en 2019 et perspectives pour 2020

❖ CEA :

- Améliorer la présentation de l'état de mise en œuvre des recommandations du CIE en spécifiant les activités qui sont réalisées, celles en cours de réalisation et celles qui restent à réaliser;
- Consolider l'appui au rebasage des PIB des pays, en vue d'une harmonisation/mise à jour de l'année de base des compte nationaux dans tous les pays afin d'améliorer les résultats de l'évaluation des critères de convergence macroéconomique au niveau communautaire;
- Contribuer au renforcement des capacités des observatoires nationaux de la population et du dividende démographique;
- Accompagner les États dans l'évaluation des incidences potentielles sur l'économie dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECAf.

❖ États membres :

- Renforcer le leadership national dans le processus de formulation et la mise en œuvre des stratégies nationales de la ZLECAf pour plus d'effectivité dans l'opérationnalisation.

Projet de rapport sur le profil économique et social sous régional de l'Afrique de l'Ouest

❖ CEA :

- Collecter et diffuser les expériences et meilleures pratiques des autres pays, en termes de stratégies et de mesures de prévention, de riposte et de relance socioéconomique post Covid-19.

❖ États membres :

- Prendre des mesures pour accélérer le processus de formalisation des entreprises et renforcer le dispositif de développement de l'employabilité et de l'entreprenariat, notamment des jeunes et des femmes;
- Renforcer la résilience des populations vulnérables et l'autonomisation des femmes face aux chocs et crises sanitaires, notamment par le renforcement des mécanismes et dispositifs nationaux de protection et de sécurité sociale.

Projet de Rapport 2020 relatif à la mise en œuvre des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine

❖ CEA :

- Promouvoir la visibilité de l'Agenda 2063 à travers la mise en œuvre d'une bonne stratégie de communication et de vulgarisation;
- Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des pays dans la production et la diffusion de données statistiques de qualité à temps, à travers notamment le déploiement de l'IRPT, pour un meilleur suivi-évaluation et reportage du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 au cours de la décennie d'action.

❖ États membres :

- Accroître les investissements dans les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil afin de disposer des statistiques de bonne qualité et dans les délais pour un meilleur suivi et évaluation des politiques publiques;
- Intensifier les réformes et politiques au cours de la décennie d'action sur l'efficacité dans les modes de consommation et de production, la protection et l'exploitation durables des ressources marines et océaniques, l'adaptation aux effets des changements climatiques, l'accès à l'énergie, à l'eau potable et aux services d'assainissement.

❖ CEDEAO

- Renforcer l'appui aux États membres pour la promotion de la gouvernance dans un contexte sous-régional de la dégradation du climat sécuritaire et d'accroissement de la fréquence des chocs et crises sanitaires;

- Susciter et soutenir davantage la recherche scientifique dans les États de la sous-région pour la promotion de solutions endogènes de riposte aux crises sanitaires, notamment en matière de production de médicaments, de vaccins, d'intrants et d'équipements médicaux.

Table ronde : « Maximiser les investissements pour optimiser les dynamiques démographiques dans le contexte de la Covid-19 : L'impératif d'une meilleure relance »

❖ **États membres :**

- Promouvoir l'approche de la budgétisation sensible au dividende démographique dans la mise en œuvre des politiques publiques en général et les politiques démographiques en particulier;
- Renforcer les investissements dans le capital humain, notamment en matière de santé, genre et autonomisation de la femme et la mortalité infantile;
- Accroître de manière significative les ressources budgétaires nationales destinées au financement des systèmes statistiques en général et à la production et la diffusion statistique en particulier sans oublier la poursuite de la mise en place des fonds nationaux de développement de la statistique dans l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest.

Initiatives continentales de la CEA

❖ **États membres :**

- Soumettre officiellement à la CEA par le biais de son Bureau en Afrique de l'Ouest, des requêtes pour l'appui au déploiement et à l'opérationnalisation de l'outil IPRT dans les pays de la sous-région;
- S'engager régulièrement dans la production des rapports annuels de revue locale volontaire et de revue nationale volontaire, notamment les pays qui ne se sont pas encore soumis à l'exercice.

L'intégration régionale : Doper l'intégration régionale dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECAf

❖ **CEA :**

- Susciter et coordonner l'harmonisation de la production et la diffusion des données statistiques dans les pays de l'Afrique de l'Ouest afin de répondre aux besoins de comparaisons nationales et régionales.

❖ **États membres :**

- Accroître le financement dans les infrastructures économiques en général et dans ceux du transport et de l'énergie en particulier pour le développement et la facilitation des échanges dans le contexte de la mise en œuvre de la ZLECAf;

- Renforcer la coopération intrarégionale pour tirer pleinement profit des opportunités offertes par la ZLECAf.

J. Relevé des conclusions et recommandations du Webinaire des groupes de réflexion et des experts sur « L'économie générationnelle et la transformation structurelle à l'ère de la Covid-19 en Afrique de l'Ouest »

30. Le CIE a pris note des principales conclusions et recommandations du webinaire des groupes de réflexion et les experts et l'a adopté.

VI. Date et lieu de la tenue de la vingt-quatrième session du Comité intergouvernemental des hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique de l'Ouest

31. Compte tenu du contexte particulier de la Covid-19, le Secrétariat du CIE a proposé au Comité de mener des consultations auprès des États pour l'identification du pays d'accueil de la vingt-quatrième session du CIE 2021. Le Secrétariat communiquera la date de la vingt-quatrième session du CIE au bureau de sa vingt-troisième session après l'identification du pays hôte.
